

Claresco Allocation Flexible est un fonds mixte international dont la flexibilité peut varier de 0 à 100%. Le Fonds peut investir sur une large gamme de classe d'actifs. Le fonds vise à surperformer à moyen terme son indicateur de référence (50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis). Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Gestion MIXTE internationale 0-100 • Données arrêtées au 31 décembre 2024

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Actif Part P	19 794 653 €	Droit d'entrée	Néant
Actif total	37 704 453 €	Droit de sortie	Néant
Durée minimale d'investissement recommandée	5 ans	Frais de gestion annuel	1,70% TTC
Affectation des résultats	Capitalisation	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Commission de surperformance	20% de surperformance au delà de l'Indice de référence	Code ISIN (P)	LU1379103903
Indicateur de Référence	50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	12/10/2012	VL (P) Euro	208,73
SFDR	Article 8	Marché Cible	Tous souscripteurs
Claresco ALLOCATION FLEXIBLE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV		Gérants : Hugues Lerche /Alain du BRUSLE	

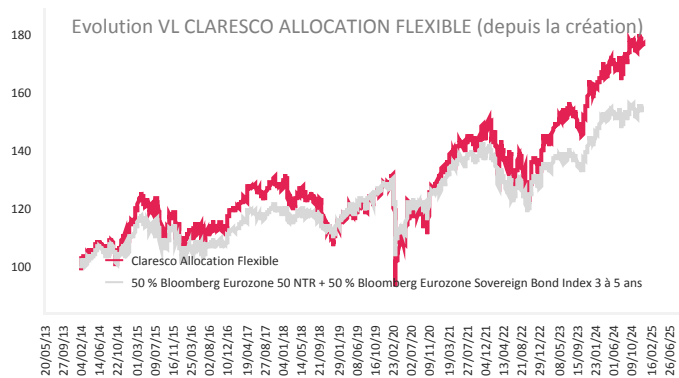
Depuis le 01.03.2024 : 50 % Bloomberg Eurozone 50 Net Return dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years, coupons nets réinvestis – jusqu'au 29.02.2024 : 50% Eurostoxx50 NR / 50% Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years coupons nets réinvestis

### PERFORMANCES

	2024	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
Claresco Allocation Flexible	7,71%	-0,43%	7,71%	18,19%	37,61%	108,73%
Indicateur référence	6,82%	0,74%	6,82%	9,76%	20,76%	75,63%

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Claresco Allocation Flexible	24,59%	-11,93%	15,42%	0,88%	17,53%	-14,17%	6,14%
Indicateur référence	13,81%	-9,72%	11,08%	-0,95%	15,04%	-5,97%	4,62%



SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

### STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Perte Maximum	-4,9%	-19,5%	-29,4%
Délai de recouvrement	42j	499j	326j
Volatilité	7,8%	11,4%	13,4%
Ratio de Sharpe	0,98	0,50	0,49
Sortino	2,14	1,07	0,90
<b>Poids des 10 premières lignes</b>	<b>67%</b>		

	1 an
Alpha	0,03%
Beta haussier	1,06
Beta	1,04
Beta baissier	0,94
Tracking Error	3,44%
<b>Nombre de lignes</b>	<b>22</b>

A l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption le 8 juillet 2016 du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Le Fonds a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du

fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures • source Claresco FINANCE

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Les Marchés:

La fin d'année est marquée par un certain retour à la réalité pour les actifs cotés. L'approche de la guerre commerciale entre les US et le reste du monde n'est pas de nature à favoriser la prise de risque à court terme. De plus, la FED et la BCE ont douché les espoirs d'un retour rapide des taux monétaires en territoire neutre, préférant ainsi temporiser sur les anticipations de baisses de taux sur 2025, au risque de décevoir les investisseurs et de peser sur la croissance. Les marchés obligataires ont ainsi acté une pause par les banques centrales dans le calendrier des baisses de taux possibles pour 2025. Malgré tout, les marchés actions européens ont plutôt bien résisté durant le mois, signe que même les mauvaises nouvelles ne semblent plus vouloir faire sous-performer davantage la zone face aux actions US.

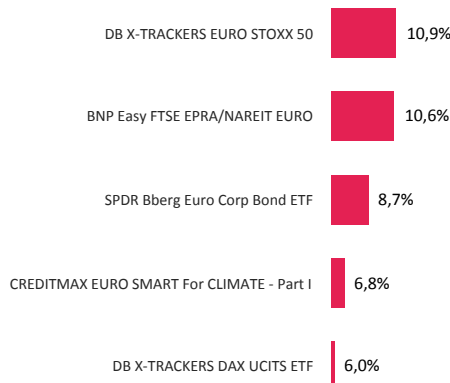
### Le Fonds:

Le fonds baisse de 0,43% sur le mois. Il termine l'année 2024 en hausse de 7,71%. Nous avons réalisé plusieurs ajustements durant le mois avec comme idée directrice de renforcer les actions européennes au détriment du MSCI World et dans une moindre mesure des obligations. Nous avons ainsi profité de la crise politique française pour augmenter notre pondération sur les actions du CAC40 via un ETF. Nous avons également profité du retour sur les marchés obligataires pour renforcer notre importante position sur les foncières cotées. Nous avons également ajusté à la hausse notre position sur le small et mid cap français avec Claresco Avenir parts I. Enfin, nous avons renforcé la position sur le fabricant de semi-conducteur AMD.

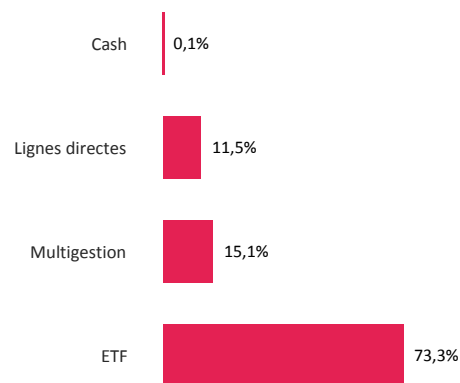
### Nos Perspectives :

Les premiers mois de l'année 2025 s'annoncent moroses entre la guerre commerciale du président Trump, la pause des banques centrales dans la normalisation monétaire et des résultats des entreprises qui devraient valider la faible croissance économique de ces derniers mois. Malgré tout, l'inflation devrait continuer de reculer pour revenir dans les objectifs des autorités monétaires et permettre ainsi la reprise des baisses de taux. De plus, nous continuons de penser que la guerre en Ukraine pourrait trouver une issue, au moins pour un cessez-le-feu durable. Ensuite, l'administration US pourrait peut-être se révéler plus pro-business qu'isolationniste. Enfin, la crise politique française, qui fait clairement peser un risque financier sur l'euro, pourrait voir une solution durant l'été avec le renouvellement du parlement. On peut déjà parier que le front républicain ne fonctionnera plus.

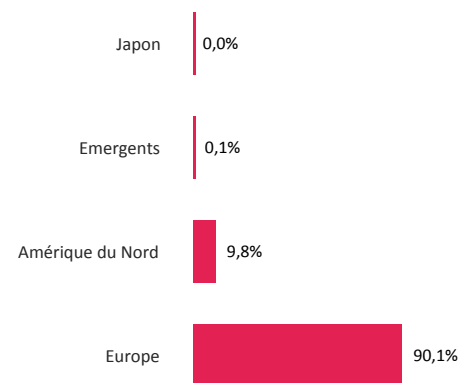
### PRINCIPALES LIGNES



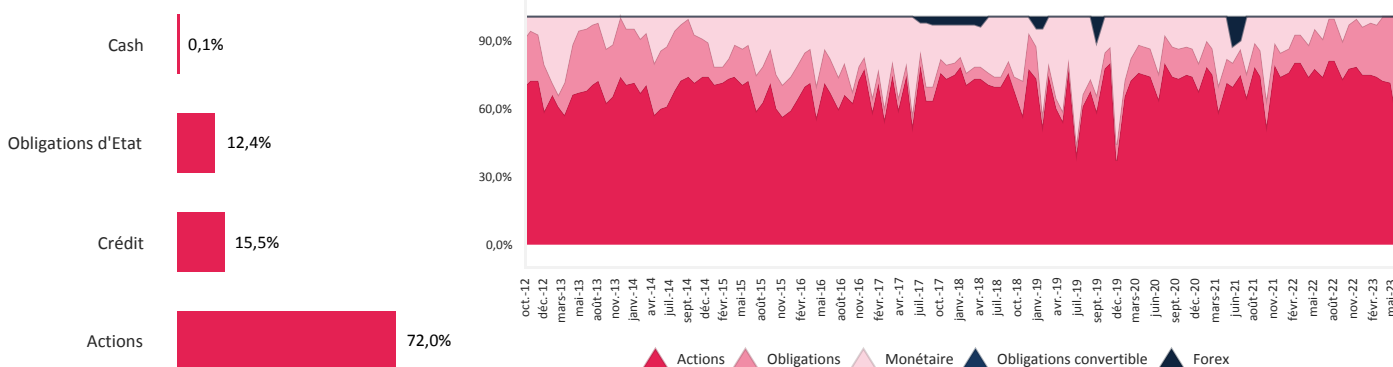
### REPARTITION



### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



### EXPOSITION PAR CLASSES D'ACTIFS



### REFERENCEMENTS





## Claresco Allocation Flexible

## Approche et méthodologie ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial** ;
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :

[www.claresco.fr](http://www.claresco.fr)

## Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco Allocation Flexible – titres vifs	70.5	12.09%
Petites/moyennes capitalisations boursières	-	-
Grandes capitalisations boursières	72.4	100%

## Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

## Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.

L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...

Les Organismes de placement collectifs (OPC) dans lesquels le compartiment est investi sont traités différemment dans la stratégie d'investissement. Le compartiment se fixe l'objectif d'avoir à **minima 20% d'OPC Article 8** au sens de la réglementation SFDR.

## Classification OPC – Bloomberg

	Poids OPC Article 8+9 SFDR
Claresco Allocation Flexible - OPC	21.08%
Objectif du fonds	20.00%

\*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Bloomberg Claresco Finance